

COPAMO – ZAE Les Platières

PROJET D'EXTENSION « NORD » et « SUD »

Etude trafic



VALORIPOLIS
développement foncier

Lyon, 30 août 2019

SARL VALORIPOLIS
Chemin de la Plaine - 69390 VOURLES
Tél. +33 (0)4 72 31 94 42
RCS Lyon 509 673 653 - Intra FR 77 509 673 653

-
-
-
-
- 5

Solutions en mobilité

Synthèse des impacts et recommandations

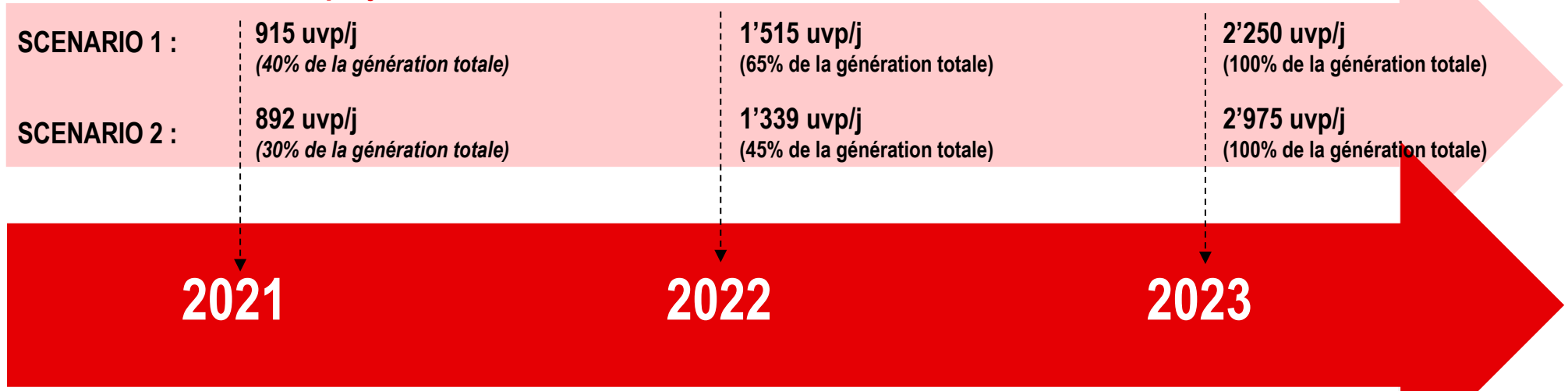
Rappel : Temporalité des mesures vis-à-vis de la programmation

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Solutions en mobilité

Trafic actuel = entre 12'500 uvp/j (sud) et 15'000 uvp/j (nord)

Génération de trafic des projets - cumulée



Objectifs de mise en œuvre des mesures de compensation

- 1
- Mise en place de navettes entreprise
 - Indemnité kilométrique vélo/TC/covoit
 - Stationnement vélo et covoiturage

2 Compléter les itinéraires cyclables
Piloté par la COPAMO

3 Réaménagement du giratoire
Piloté par le CD69

4 Ligne express D342
Piloté par le Sytral

- Les mesures de report modal sont nécessaires pour suivre la montée en charge dès le début des aménagements
- A terme, le réaménagement du giratoire apparait nécessaire pour retrouver des conditions de circulation équivalentes à la situation actuelle.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Synthèse des impacts et recommandations

Engagements des acteurs sur les différentes mesures

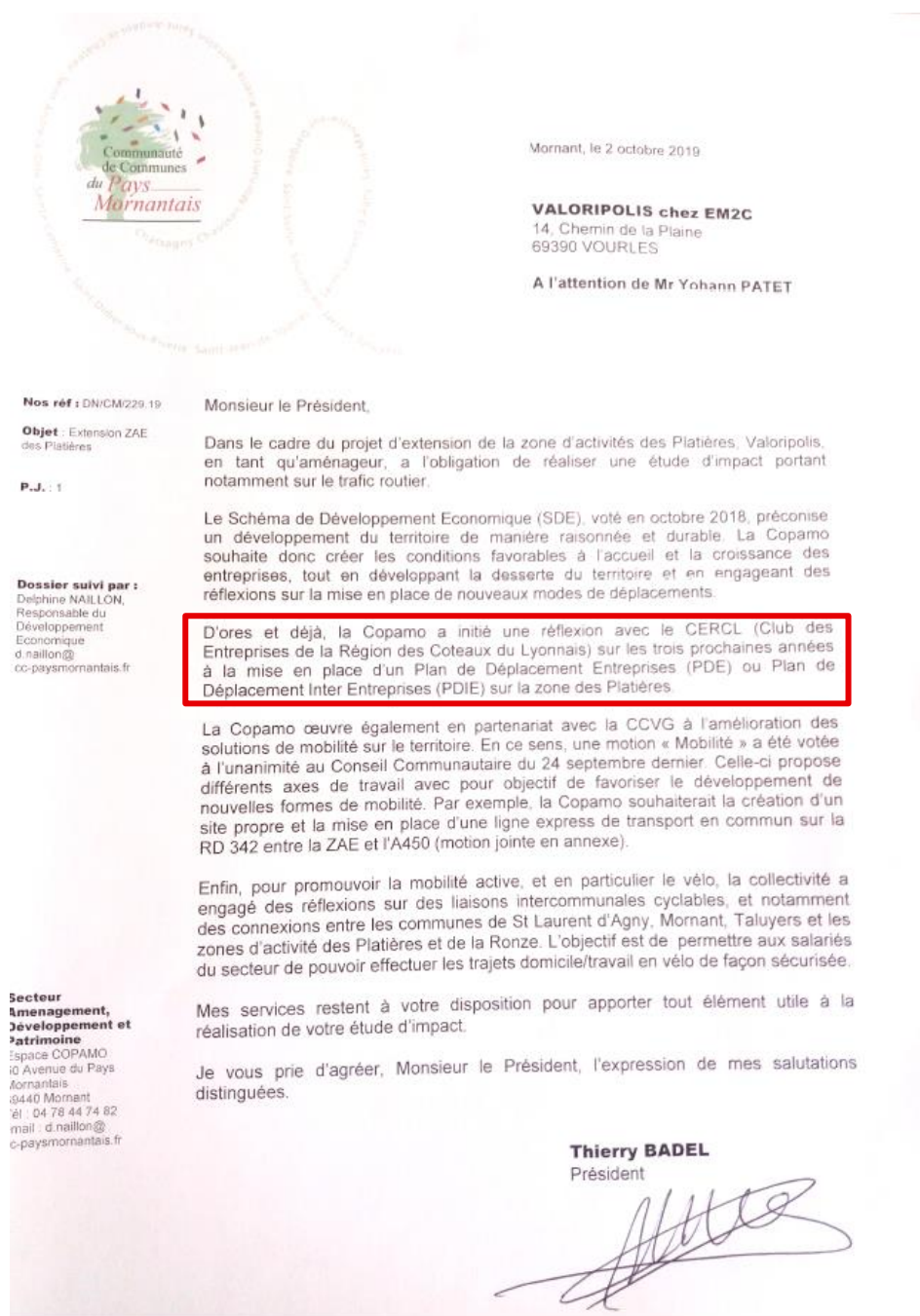
1 Mettre en œuvre un PDIE

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Solutions en mobilité

- L'objectif du PDIE est notamment de faciliter et d'organiser la mise en œuvre des mesures suivantes (non-exhaustif) :
 - Mise en place de navettes entreprise
 - Indemnité kilométrique vélo/TC/covoit
 - Stationnement vélo et covoiturage

- La COPAMO (Communauté de communes du Pays Mornantais) et le CERCL (Club des Entreprises de la Région des Coteaux du Lyonnais) visent à la mise en place de PDE ou d'un PDIE sur la ZA des Platières sur les trois prochaines années.



2 Compléter les aménagements cyclables

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5

Solutions en mobilité

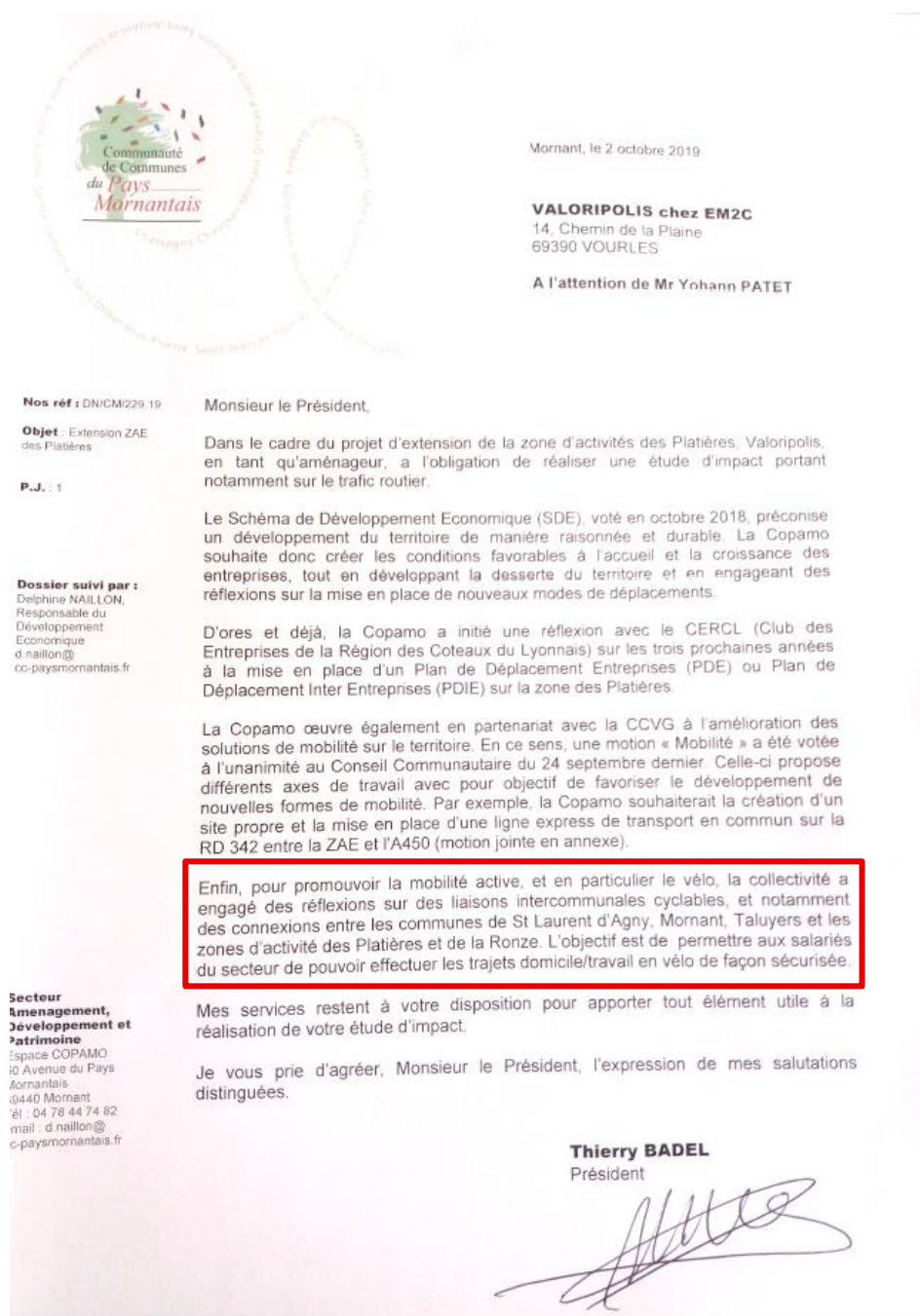
- La COPAMO a engagé des réflexions poussées sur la liaison de la ZA avec les communes proches

- Extrait de la stratégie de développement des modes doux (projets à court terme) :

« Après la présentation générale du Plan Vélo, validé au préalable par l'ensemble des communes de la COPAMO, l'inter Commission d'instruction Voirie / Développement durable et Déplacement a défini des itinéraires cyclables intercommunaux à travailler en priorité, à savoir :

- liaison Mornant / St Laurent d'Agy / Taluyers
- liaisons vers la Zone d'activités des Platières depuis St Laurent d'Agy, Taluyers et Mornant,
- liaison Chaussan / Mornant.

En termes financiers, la commission finances a proposé dans la prospective financière une enveloppe de 100 000 € annuels pour la réalisation de ces projets. »



3 Réaménager le giratoire D342/D83

1
2
3
4
5

- Le département du Rhône s'engage en faveur du réaménagement du giratoire suite aux conclusions de l'étude de trafic :
 - en assumant la maîtrise d'ouvrage du projet,
 - en participant au financement de l'ouvrage.



4 Créer une ligne express sur la D342

1
2
3
4
5

- La création d'une ligne express sur la D342 (jusqu'à la liaison avec l'A450) figure parmi les 3 grands axes de travail prioritaires pour la COPAMO dans le cadre de la réduction de l'autosolisme pour les mouvements pendulaires en lien avec la métropole de Lyon.

Envoyé en préfecture le 26/09/2019
Reçu en préfecture le 26/09/2019
Affiché le 26/09/2019
Mornantais et de la Vallée du Garon
ID : 069-246900740-20190924-CC071_19-DE

Motion en faveur de l'amélioration des solutions de mobilité sur le territoire du Mornantais et de la Vallée du Garon

« A l'attention de la Métropole, du Sytral, de la Région, du Département, du SMT AML et du secrétaire général de la Préfecture - Copie aux Conseillers municipaux et conseillers départementaux + O. Murru + JL Fugit

La mobilité est un enjeu majeur. Elle mérite de mobiliser transversalement toutes les forces vives des acteurs publics. Elle imbrique les sphères sociale, économique et environnementale. Ce constat est d'autant plus prégnant que notre situation géographique nous positionne à la croisée de flux stratégiques.

En effet, avec 60 000 habitants, les Communautés de Communes de la Vallée du Garon (CCVG) et du Pays Mornantais (Copamo) sont une porte sud-ouest de la Métropole, ouverte sur les monts et coteaux du Lyonnais. Ce territoire est porteur de 21 800 emplois, mais dans le même temps, il représente 27 392 actifs sur la Métropole ; nous assistons donc à un mouvement pendulaire entre ceux qui viennent sur le territoire pour travailler, ceux qui le quittent pour rejoindre la Métropole et auquel s'ajoutent ceux qui le traversent (nos voisins de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais et de Saint Etienne Métropole).

Majoritairement automobiliste, et avec trop souvent, uniquement un utilisateur par véhicule, cette mobilité constitue un fléau à la fois individuel (impact sur les rythmes de vie) et collectif (productivité des entreprises, pollution environnementale). La réduction de cet autosolisme pendulaire (actuellement de 86.3%) constitue un enjeu d'avenir majeur, clef de notre réussite commune avec la Métropole, pour le bien-être de tous.

Nous proposons trois grands axes de travail, pour réussir cette mutation :

- Réactiver la liaison ferroviaire entre Brignais et Givors, par le prolongement de la ligne de tram-train Saint-Paul - Brignais. Le train est une alternative simple, crédible et indispensable pour les habitants de nos territoires, et s'intégrerait dans le développement du projet de réseau type « RER », en complémentarité du tronçon Givors-Lyon de la rive droite du Rhône. L'attractivité de cette ligne serait également renforcée par le projet de ligne E du métro avec sa connexion au terminus Alai. De plus l'unicité de tarif SNCF et Sytral doit permettre un développement plus aisé des différentes offres. Enfin, la création de parkings relais, par exemple à proximité de la gare de Millery-Montagny, avec des terrains déjà maîtrisés par la CCVG, assurerait une captation des flux en amont des 7 chemins.
- Délester les 7 chemins : outre le tram train, nous proposons de relier la D342 à l'A450 via un site propre, en couplant le co-voiturage et la ligne expresse de transport en commun, tout en favorisant le développement des nouvelles formes de mobilité active en particulier le vélo. Notre priorité fondamentale consiste à désenclaver les zones économiques, sources de richesse, de développement et également d'échanges réciproques avec la Métropole.
- Anticiper l'opportunité d'intégration du nouvel établissement public Sytral, offert par le projet de Loi d'Orientations des Mobilités : co-construire les offres de transports pour 2021 constitue une priorité à court terme afin d'organiser le rabattement localement. Etudier ensemble l'offre de rabattement (notamment à partir de parkings relais) vers les projets d'infrastructures structurantes en gestation (Anneau des Sciences, prolongement du métro jusqu'à l'A450 et déclassement de l'axe urbain A6/A7) est également primordial. Sur ces dossiers, nous souhaitons travailler avec tous les partenaires, sans plus attendre, afin d'anticiper ensemble les opportunités et conséquences de ces nouvelles modalités. La participation de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (CCVL) à ces travaux semble à ce titre tout à fait opportune considérant l'organisation actuelle de l'offre de transports en commun sur le territoire du sud-ouest lyonnais.

Nous saluons avec satisfaction les démarches constructives initiées depuis plus d'un an par l'Etat et le SMT AML. Nous sommes certains que l'entrée sud et ouest de la Métropole mérite un travail collaboratif encore plus particulier, pour développer et mettre en place ces trois axes essentiels à l'aménagement commun de nos territoires. Nous, élus ainsi que nos services, sommes mobilisés et déterminés à prendre une part active aux côtés de l'ensemble des partenaires sur ces actions, au profit de notre enjeu commun : la fluidification des déplacements entre les territoires. »



solutions en mobilité

*Parce que nous n'héritons pas la terre de nos pères
mais la recevons en prêt de nos enfants*

Affaire :

■ 19258.0 COPAMO – Etude trafic projet extension ZAE des Platières

Personne(s) de contact :

■ Chef de projet : Muet Olivier
■ Consultant : Gicquel Chloé

Citec Ingénieurs Conseils SA

47, route des Acacias
Case postale 1711
CH-1211 Genève 26
Tél +41 (0)22 809 60 00 ■
e-mail: citec@citec.ch ■
www.citec.ch ■